



Applications agricoles



Infos & conseils
info@drone-tech.ch

OU PAR TÉLÉPHONE +41 21 731 56 05



Tarifs 2023

(Nos prix peuvent être changés à tout moment)

Traitements

Hors TVA (7,7%)

Vignes - avec produits (au m² / passage)

CHF 0.08

Vignes - sans produit (au m² / passage)

CHF 0.06

Epandage d'engrais

Hors TVA (7,7%)

Survol et mise en place

CHF 50.-

Epandage d'engrais à l'heure

CHF 150.-

Ombrage de serre

Forfait journée

CHF 1'200.-

Autorisations

Tout épandage par voie aérienne est soumis à une demande d'autorisation auprès de l'Office fédéral de l'aviation civile.

Merci de nous contacter dans les meilleurs délais afin que nous puissions entreprendre les démarches.

Travaux spéciaux

Nous vous établirons volontiers une offre personnalisée.

Les avantages du traitement par drone

- Contrôle d'application
- Responsable au bénéfice d'un permis de traiter.
- Soulage le personnel traitant dans les vignes escarpées
- Adaptabilité du programme de traitement personnalisé
- 100 lt/ha à 250 lt/ha en fonction des besoins
- Possibilité de traiter la flavescence dorée
- Considéré comme un traitement au sol par les Offices fédéraux avec les produits et distances similaires
- Evite le tassement des sols et préserve les murs en pierres sèches